



COMITÉ DE L'EAU ET
DE LA BIODIVERSITÉ
G U Y A N E

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

Séance du 14 octobre 2021

DELIBERATION N° 2021-06

Désignation d'un membre du Conseil d'administration de l'Office de l'eau de Guyane

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guyane, délibérant valablement ;

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R.213-63 ;

Après avoir procédé aux élections conformément au règlement intérieur ;

DECIDE

Article 1 – article unique

Madame Garance LECOQ est désignée membre du conseil d'administration de l'office de l'eau de Guyane au titre de représentante des associations agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux

Le Président du Comité de l'eau et de la
biodiversité de Guyane

Patrick LECANTE